Le JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

BIMENSUEL - NUMÉRO 740 - VENDREDI 11 JANVIER 2019

APPLICATION "SAINTGERMAINENLAYE SHOPPING"

Achetez "malin" ! P. 6

(Dessin : Kathleen Thomin.)

Conseil municipal du 7 janvier
C'est parti pour la commune nouvelle !
P. 4 et 5

Rétrospective 2018
Le film de l'année en images
P. 12

Toute l'équipe du *JSG* vous souhaite une excellente année !

Samedi 26 janvier, de 10h à 17h, journée portes-ouvertes à Sciences Po Saint-Germain (5, rue Pasteur) pour rencontrer les étudiants, les enseignants et toute l'équipe de l'IEP, et tout savoir sur le concours d'entrée commun de 1ère année et sur le concours de 4e année. www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr

→ Pourquoi Paris regarde vers l'ouest



La terrasse du parc du château ouvre sur La Défense.



À l'occasion d'un reportage sur l'ouest parisien, *Libération* a mis *"le cap sur un coin chic : le parc du château de Saint-Germain-en-Laye, où Louis XIV vécut plus longtemps qu'à Versailles. Évoquer le Roi-Soleil, c'est expliquer un peu pourquoi l'agglomération a trouvé à l'Ouest une direction privilégiée pour son expansion.*

"Avant, Paris regardait plutôt vers l'Est : Henri IV construit la place des Vosges, on envisage un axe en direction de Vincennes. Mais avec Louis XIV, il y a un retournement de situation", explique Philippe Montillet, juriste et historien.

"On prétend aussi que c'est parce qu'il voulait voir le soleil couchant", s'amuse Hervé Blumenfeld, architecte et urbaniste. De nombreuses cartes dessinent, dès le début du XVIIIe siècle, l'axe qui depuis le Louvre pointe vers la croix de Noailles, au beau milieu de la forêt de Saint-Germain.

Alors appelé "grande avenue des Tuileries" dans sa partie parisienne, le tronçon deviendra celui des Champs-Élysées et de l'avenue de la Grande-Armée.

Un peu décalée par rapport à cette longue ligne, la perspective qu'offre la terrasse du parc du château de Saint-Germain, en surplomb de la Seine, ouvre sur Le Vésinet et Le Pecq au premier plan, puis La Défense et la capitale. Pour accéder au point de vue, on suit une allée bordée d'arbres, bien proportionnée : "Une terrasse comme celle-là, ça se traite monumentalement", constate Blumenfeld.

À gauche, on aperçoit le pont sur lequel passe aujourd'hui le RER A. Avant lui, le chemin de fer desservait déjà la zone, grâce à une ligne de chemin de fer ouverte en 1837 de Paris jusqu'au Pecq. Le détail a son importance, car cette accessibilité précoce a garanti l'attractivité de l'agglomération : l'intercommunalité de Saint-Germain compte 330 000 habitants". ❖

→ Quels seront les grands dossiers de Saint-Germain en 2019 ?

le Courrier des Yvelines

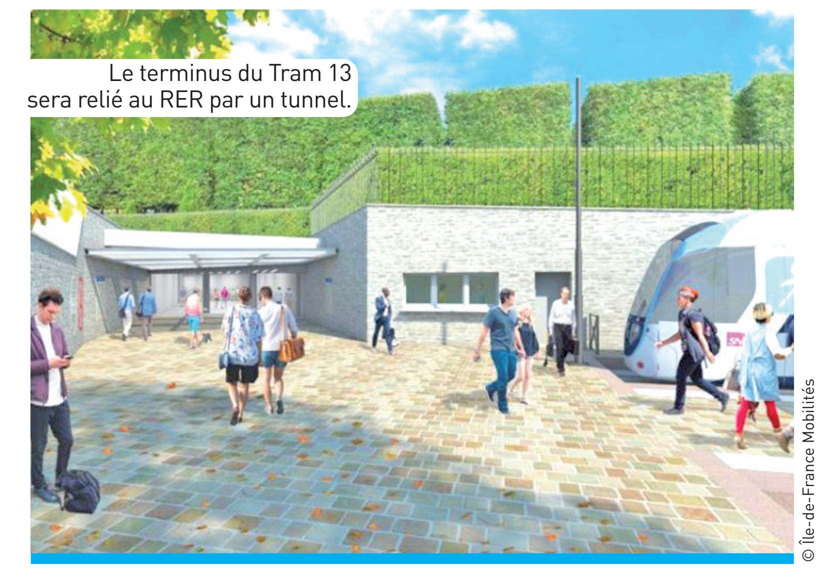
Dans un article sur les grands projets de l'année, *Le Courrier des Yvelines* fait le point sur l'avancée du Tram 13 Express qui reliera Saint-Cyr-l'École (RER C) à Saint-Germain-en-Laye (RER A) à l'horizon 2021.

"L'ensemble du chantier est passé à l'étape des travaux d'infrastructures, à savoir la construction de la plate-forme sur laquelle va se faire le tramway. L'année 2019 verra également le lancement des travaux dans le parc du château pour réaliser le nouvel accès à la gare du RER A à partir de la station terminus du T13. Cette opération entraînera l'abattage et le remplacement d'une soixantaine d'arbres.

S'agissant du Plan local d'urbanisme, l'hebdomadaire indique que "le projet de révision, arrêté lors du Conseil municipal du 27 juin, a été soumis à une enquête publique qui s'est terminée le 17 novembre dernier. Le commissaire-enquêteur devrait remettre son rapport début janvier.

Toujours dans le domaine de l'urbanisme, la requalification du site de l'hôpital devrait aussi connaître des avancées. Le projet porte sur la réalisation d'un nouveau quartier urbain sur des terrains libérés par le centre hospitalier intercommunal de Poissy / Saint-Germain.

Les groupements d'opérateurs déjà choisis par la Ville (Bouygues Immobilier, Ogic, Pichet) dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) devraient proposer leur projet urbain complet et chiffré. S'ouvrira alors une période de consultation de la population annoncée par la Ville". ❖



Le terminus du Tram 13 sera relié au RER par un tunnel.

© Île-de-France Mobilités

→ Le réseau *Résalys* renforce ses lignes de bus

Le Parisien

"Des bus vont être rajoutés sur les lignes R1, R2 et R4 du réseau Résalys qui dessert Saint-Germain-en-Laye et quatre communes environnantes [1]*"*, annonce *Le Parisien.*

"C'est la réponse à une attente de plus en plus formulée par les usagers, notamment pour la R1 et la R2. Chacune de ces deux lignes transporte environ 900 000 voyageurs par an, depuis la gare du RER A de Saint-Germain jusqu'au lycée Vinci pour la R1 ou jusqu'à la mairie de Fourqueux pour la R2.

"Le réseau dans son ensemble dessert notamment 23 établissements scolaires, précise Île-de-France Mobilités.

C'est très visible sur les lignes R1 et R2 où l'on compte 40 % d'usagers scolaires. Or, depuis 2014, on note une augmentation de fréquentation supérieure à 30 % sur ces deux lignes. Il fallait absolument augmenter l'offre."

C'est pourquoi davantage de bus circuleront aux heures de pointe et l'amplitude horaire sera élargie, y compris le week-end.

Pour Pascal, usager quotidien de la R2, "c'est une très bonne nouvelle pour tous les gens qui viennent jusqu'au RER.

C'est quand même mieux de pouvoir attraper un bus quand on rentre tard du boulot et ça évite d'avoir à se garer en centre-ville".

À chaque fois, en fonction des lignes, les services démarreront une demi-heure voire une heure avant les horaires actuels pour s'achever une demi-heure plus tard qu'aujourd'hui, voire même plus d'une heure dans certains cas. Selon les lignes, l'amplitude horaire pourra être étendue de 5h15 à 22h05.

Afin d'assurer ces services supplémentaires, Transdev, gestionnaire des lignes, a recruté quinze chauffeurs et fera rouler six bus de plus."



Le réseau *Résalys* est renforcé depuis le 7 janvier.

[1] Fourqueux, Mareil-Marly, Chambourcy, Aigremont. ❖

→ Une deuxième vie pour les sapins de Noël

Le Parisien

"Il y a une vie après Noël pour les sapins", rapporte *Le Parisien.*

"Les premiers n'ont d'ailleurs pas tardé à remplir les bennes, comme à Saint-Germain-en-Laye, où douze points d'apports [1] *sont ouverts depuis le 27 décembre. Mais le plus gros reste à venir.*

Comme chaque année depuis 2012, de nombreuses opérations de ramassage sont ainsi organisées au mois de janvier au sein des communes de l'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (CASGBS), afin de "valoriser" ces arbres vite devenus encombrants après les fêtes. Ils finiront pour la plupart en broyat afin de pailler les allées et les aires de jeu. Mais à chacune des communes sa méthode et son calendrier".

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL
NATURELS, NON FLOQUÉS, NON DÉCORÉS
Collecte en porte-à-porte les lundis 7 et 14 janvier
12 Points d'apport du 27 décembre au 21 janvier
. Carrefour des Quatre-Chemins
. Plateforme Raymond-Vidal
. Dalle Symphonie
Squares
. rue de l'Aurore
. Feuillancourt (Entrée)
. Louis-Forest
. Louis-XIV
. Léon-Désoyer
Places
. Porcaro
. Mareil
. François-1er
. Jean-Monnet

À Saint-Germain-en-Laye, une collecte en porte à porte est également prévue le lundi 14 janvier. Pensez à sortir votre sapin de Noël.

[1] Carrefour des Quatre-Chemins, rue Raymond-Vidal, dalle Symphonie, mail de l'Aurore, squares Feuillancourt, Louis-Forest, Louis-XIV, Léon-Désoyer, places Porcaro, Mareil, François 1er, Jean-Monnet. ❖

SOMMAIRE


Sur la terrasse du château




Achetez malin à Saint-Germain




[Photo : C.Gavelle / PSG.]
Le PSG vainqueur de Pontivy


La patinoire place Porcaro

Tournés vers l'avenir



PAR ARNAUD PÉRICARD

« Si 2018 a été une année de partage et de projets, elle a aussi été marquée par une crise sociale et des violences à répétition. Le retour au calme et la prise en compte des propositions recueillies dans le cadre de la grande consultation nationale sont les conditions indispensables d'un débat apaisé.
Depuis le 1er janvier, Saint-Germain-en-Laye n'est plus toute seule. Avec Fourqueux, nous constituons désormais une commune nouvelle tournée vers l'avenir, avec de nombreux projets au service de nos populations.
Ce sera une de nos priorités en 2019. Je vous l'indiquerai le 19 janvier, aux Lavandières, à l'occasion des vœux à la population, en présence des élus de Saint-Germain et de Fourqueux.
Belle et heureuse année à vous toutes et à vous tous !".

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2019 INSCRIVEZ-VOUS

Samedi 19 janvier, à 19h, venez assister aux vœux qu'Arnaud Péricard et l'équipe municipale adresseront à la population (inscription obligatoire dans la limite des places disponibles) au gymnase des Lavandières (13, rue des Lavandières).

Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet de la ville.

Une fois le formulaire rempli, vous recevrez un courriel avec les modalités d'accès et un lien pour télécharger, avant le mardi 15 janvier, votre e-invitation nominative.

Attention, passé ce délai, elle sera réattribuée à des Saint-Germanois sur liste d'attente.

UNE NAVETTE GRATUITE

Le jour des vœux, deux bus effectueront gratuitement l'aller et le retour jusqu'aux Lavandières depuis le centre-ville (heures des passages et arrêts desservis sur www.saintgermainenlaye.fr).

Pour accéder au gymnase à partir de 18h15, vous devrez impérativement présenter la version imprimée ou numérique (sur votre smartphone) qui sera scannée par les hôtesses d'accueil. Munissez-vous aussi de votre pièce d'identité.

GRAND DÉBAT NATIONAL : DONNEZ VOTRE AVIS !

Dans le cadre de la grande consultation nationale lancée par l'État, vous êtes invité(e)s à partager vos propositions et vos idées sur les quatre thèmes retenus :

- comment mieux accompagner les Français dans leur vie quotidienne pour se loger, se déplacer, se chauffer ?
- comment rendre notre fiscalité plus juste, plus efficace, plus compétitive et plus lisible ?
- comment faire évoluer la pratique de la démocratie et de la citoyenneté ?
- comment faire évoluer l'organisation de l'État et des services publics pour les rendre plus proches des Français et plus efficaces ?

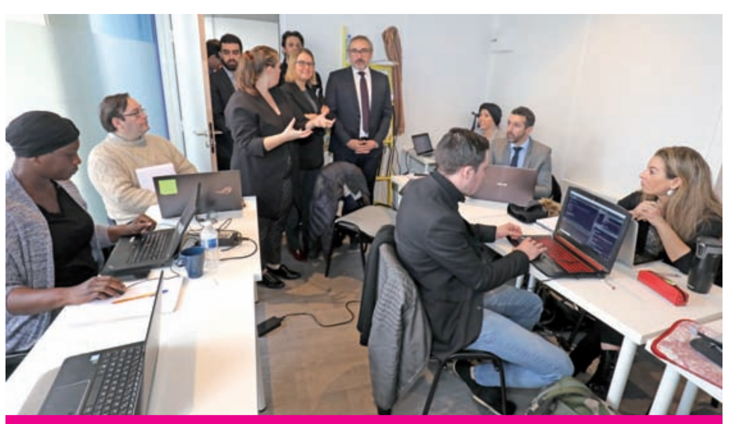


COMMENT PARTICIPER ?

Pour donner votre avis, vous pouvez :

- vous rendre à l'accueil de l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise), du centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer) et de la mairie-annexe (place des Rotondes) où un registre est mis à votre disposition ;
- vous connecter au site internet de la ville (www.saintgermainenlaye.fr) en cliquant sur la rubrique "+ d'actu".

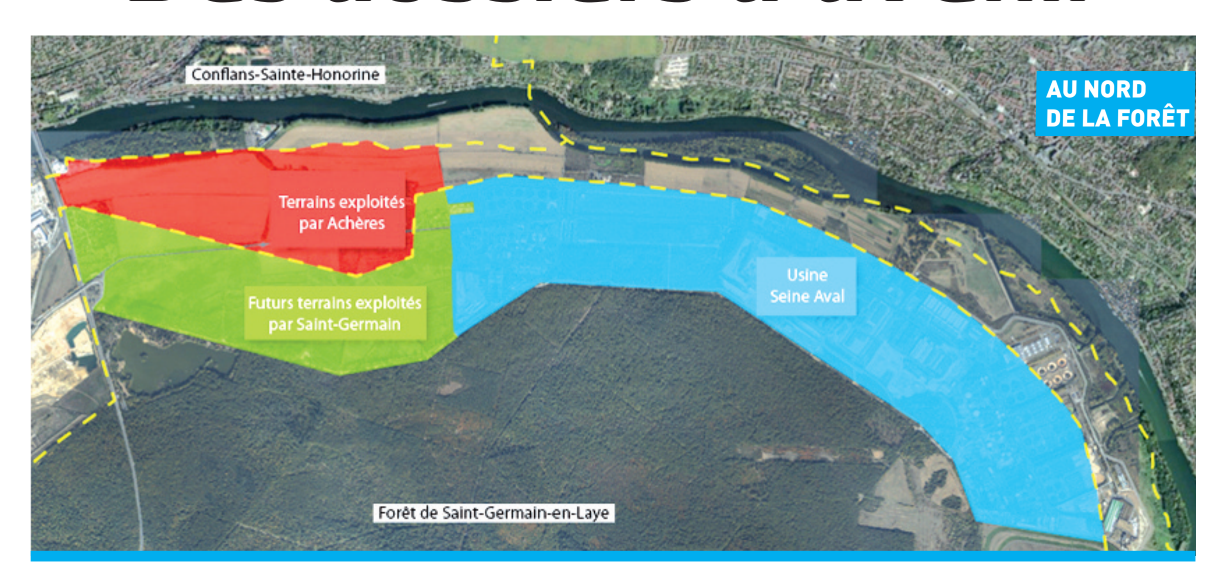
UNE ÉCOLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À SAINT-GERMAIN



À la fin du mois de décembre, Arnaud Péricard a visité l'école de l'intelligence artificielle que Microsoft a ouverte à Saint-Germain en partenariat avec Simplon.co Cette visite a eu lieu en présence de Marta de cidrac, sénatrice, conseillère municipale et présidente de la Mission locale *DynamJeunes* qui s'est impliquée dans ce projet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE

Des dossiers d'avenir



Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux ne formant plus qu'une seule commune (lire ci-contre), le Conseil municipal s'est réuni une dernière fois avec les seuls élus de Saint-Germain-en-Laye le 20 décembre.

Pour exploiter les granulats du sous-sol de 148 hectares situés à l'est de la nationale 184, au nord de la forêt, et propriété de la Ville de Paris, Saint-Germain prépare l'acquisition de ces terrains. Cette exploitation suppose de réaliser au préalable un ensemble d'études approuvées à l'unanimité du Conseil municipal. Elles permettront notamment de :

- préciser les éléments relatifs à la pollution des sols qui ont longtemps servis de terrains d'épandage des eaux usés ;
- d'établir un bilan environnemental afin de limiter et compenser les impacts prévisibles en adaptant les modalités d'exploitation de la carrière.

"Les constructions prévues dans le cadre du Grand Paris ont fait exploser la demande de granulats", a expliqué Arnaud Péricard.

"En exploitant ces terrains, qui seront dépollués, la Ville va générer des recettes. L'objectif final est de les reboiser, totalement ou partiellement, et de créer une zone de biodiversité".

MAÎTRISER L' EAU POTABLE

Encore quelques années et la Ville deviendra autonome à hauteur de 40% dans son approvisionnement en eau potable alors qu'elle est aujourd'hui à 100% dépendante de l'usine Lyonnaise des eaux du Pecq.

C'est le sens du projet de création d'un forage dans la nappe, dite de l'Albien, qu'elle porte depuis plusieurs années. Sous réserve des autorisations à obtenir, le nouveau puits de forage serait réalisé sur le plateau de Saint-Germain, un terrain de 3000m² rue du Président Roosevelt, à proximité immédiate de la chaufferie au bois.

Le but de ce nouveau forage est aussi de valoriser cette eau d'une grande pureté qui sortira à 27°C et aura seulement besoin d'un léger traitement de déferrisation en abaissant sa température à 15°C. La chaleur ainsi récupérée sera injectée dans le réseau de chauffage urbain de la ville.

"À l'horizon 2024, l'énergie qui alimente ce réseau proviendra donc à la fois de la géothermie (39%), de la biomasse (41%) et du gaz (20%)", a conclu Gilbert Audurier, maire-adjoint délégué au Développement économique. Le Conseil municipal a approuvé ce projet à l'unanimité.

UN CONTRAT YVELINES TERRITOIRES

La séance a également été marquée par l'adoption à l'unanimité du Conseil municipal d'un contrat Yvelines Territoires entre le Département, la Communauté d'agglomération *Saint-Germain Boucles de Seine* et les communes de Saint-Germain, Chatou, Houilles et Sartrouville pour une durée de 6 ans.

L'objectif est de mettre en œuvre des projets de développement structurants et innovants autour de secteurs stratégiques d'investissement. Trois axes opérationnels sont prévus : mobilités et intermodalités ; Tourisme, Culture, Enseignement supérieur ; attractivité économique.

LA REINE MARGOT AU THÉÂTRE

À l'occasion du 30e anniversaire du théâtre Alexandre-Dumas, de nombreux temps forts vont rythmer sa programmation 2019 ; et ce, dès le début de l'année. Ce sera notamment le cas avec la création inédite d'une adaptation chorégraphique du roman d'Alexandre Dumas, La Reine Margot, sous la direction de Régis Obadia, un artiste de grande renommée dans le domaine de la danse contemporaine.

La création sera réalisée entièrement à Saint-Germain-en-Laye par une résidence de 7 semaines de l'équipe artistique au Manège Royal puis au Théâtre Alexandre-Dumas, du 22 février au 11 avril 2019, date de la première représentation.

Elle permettra également la tenue d'un atelier de pratique de 50 heures au total, dirigé par le chorégraphe et destiné à 30 jeunes danseurs volontaires issus des associations locales de danse, du Conservatoire Claude-Debussy et de La Clef. Ce groupe sera partie intégrante du spectacle final, composé par ailleurs de 8 danseurs interprètes professionnels. La convention de résidence et de co-production de ce projet innovant a été approuvé à l'unanimité du Conseil municipal. ❖

Commune

Le tout premier Conseil municipal de la commune nouvelle née du rapprochement de Saint-Germain-en-Laye et de Fourqueux a eu lieu le 7 janvier à l'hôtel de ville.

Cette séance d'installation à 70 élus (43 pour Saint-Germain et 27 pour Fourqueux qui sont les deux communes fondatrices) a été marquée par l'élection d'Arnaud Péricard (avec 60 voix sur 70) à la tête de ce nouvel ensemble qui représente quelque 45 000 habitants.

4 nouveaux maires-adjoints ont également été élus et trois conseillers municipaux ont été nommés.

"Nos concitoyens ont besoin de présence, de contacts et d'échanges. La commune reste un repère essentiel mais elle ne peut rester figée dans le temps. Elle doit s'adapter, évoluer pour mieux répondre aux attentes en matière d'éducation, de culture, d'écologie, de sécurité...", a souligné le maire qui a accepté de répondre aux questions du *Journal de Saint-Germain.*

> "La commune reste un repère essentiel mais ne peut rester figée dans le temps"

***Le Journal de Saint-Germain.-** Quel est votre état d'esprit au sortir de ce premier Conseil municipal ?*

Arnaud Péricard.- Je me félicite que la démarche initiée il y a plus d'un an aboutisse.

Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux ont beaucoup en commun :

- la nature avec une ambition écologique forte au service de la forêt et de la protection du patrimoine naturel,
- le sport et la culture avec des équipements à mutualiser et des dispositifs à ajuster ou repenser pour favoriser les pratiques,
- le bien-vivre ensemble, auquel les associations contribuent tant,
- l'éducation ; je l'ai encore rappelé en octobre dernier lors de l'inauguration du gymnase Philippe Pivert au Lycée international.

> "Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux partagent une communauté de vie"

Cet établissement, c'est une passerelle entre Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux. Il préfigure le projet de territoire que nous commençons aujourd'hui à bâtir.

***Le JSG.-** Cette conviction partagée par 60 des 70 élus réunis le 7 janvier...*

Arnaud Péricard.- Je souhaite les remercier pour leur confiance. Pour moi, elle n'est pas un vain mot.

Bien au contraire, elle est un état d'esprit. Car au-delà des oppositions, des divergences de vue, d'idées, d'appréciations, la confiance est le préalable au respect. Sans la confiance, le respect s'amenuise puis disparaît et il finit par se transformer en invectives et en agressivité.

En cette rentrée 2019, pour notre hémicycle, je ferai donc l'éloge de la modération, de la confiance, de l'écoute et de la bonne foi dans nos échanges.

Je mesure aussi la responsabilité qui est la mienne en tant que maire de notre commune nouvelle. Un maire, avec toute son équipe, c'est un trait d'union entre les citoyens et leurs attentes parfois contradictoires.

***Le JSG.-** Quel message souhaitez-vous adresser à ceux qui font rimer fusion avec disparition ?*

Arnaud Péricard.- L'expression des avis contraires est légitime et nécessaire. Elle participe au bon fonctionnement de notre démocratie.

Mais les élus, au service de l'intérêt général, doivent s'adapter à un contexte mouvant, être en capacité de faire face à de nouvelles contraintes et de saisir des opportunités pour le bien commun.

Il a parfois été difficile d'intéresser les Saint-Germanois au sujet commune nouvelle, je le reconnais, à l'inverse des Foulqueusiens au regard de la taille de leur commune et de la crainte diffuse de perte d'identité.

Mais toute identité est plurielle : on peut se sentir en même temps Français ou Européen, Saint-Germanois ou Foulqueusien, même Yvelinois.

Les nouveaux




DANIEL LEVEL
Adjoint au maire

ELISABETH GUYARD, adjointe aux relations avec les partenaires institutionnels

I RAPPROCHEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET FOURQUEUX I

nouvelle : Arnaud Péricard élu maire



Arnaud Péricard a été élu maire de la commune nouvelle avec 60 voix sur 70.

"Soyons collectifs et à l'écoute dans le dialogue et la co-construction", a souligné Arnaud Péricard, ici aux côtés de Daniel Level.

Toute identité est évolutive : on vit dans un même espace, on partage notre quotidien, c'est créer une communauté de destins et de vie…

Et cette évolution, elle est d'ores et déjà à l'œuvre. C'est une évidence. Une évidence des liens tissés entre nos communes, entre nos populations.

Vivre dans un même espace, partager un quotidien, c'est créer une communauté de destins et de vie.

Une histoire d'amitié autour d'un quotidien partagé qui transcende d'ores et déjà les frontières. La commune nouvelle vient officialiser une union de fait en lui offrant un cadre.

Le JSG.- *Le contexte des réductions des capacités financières des villes plaide aussi en faveur des rapprochements...*

Arnaud Péricard.- C'est exact. Il nous faut mettre en commun les charges de fonctionnement et mutualiser les projets d'investissement.

Notre passage en commune nouvelle nous permettra notamment :

- de conserver pendant 3 ans le niveau 2018 de nos dotations de l'État, bonifié de 300 000 € ;

- de percevoir sur l'ensemble du territoire la totalité des droits de mutation ;

Nous pourrons être également éligibles à une subvention exceptionnelle de 4,5 millions d'euros dans le cadre d'un plan spécifique d'accompagnement du Département.

Le JSG.- *Les communes nouvelles correspondent aussi à une dynamique nationale…*

Arnaud Péricard.- La France compte 560 communes nouvelles regroupant plus de 1800 communes et près de deux millions d'habitants.

Plus de 50% des communes nouvelles comprennent deux communes. Il n'existe pas de modèle puisque la plus petite totalise 134 habitants et la plus grande 126 000.

La dynamique se poursuit en 2019 avec plus de 230 projets recensés, regroupant 680 communes et plus de 900 000 habitants.

Les rapprochements entre les communes, c'est le sens de l'histoire

Je suis très fier que Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux s'inscrivent dans cette démarche à l'instar dans les Yvelines du Chesnay et de Rocquencourt, qui ont donné naissance à un ensemble de 35 000 habitants, et de Jeufosse et Port-Villez.

> *"Le rapprochement entre les communes, c'est le sens de l'histoire"*

Le JSG.- *Un deuxième Conseil municipal est prévu le 23 janvier. Pourquoi si vite ?*

Arnaud Péricard.- Comme celle du 7 janvier, il s'agira d'une séance pour installer notre gouvernance et désigner les élus qui siègent dans les différentes instances représentatives.

Il s'agit d'un moment important pour la vie démocratique. Il faut savoir en effet que dans les communes de plus de 3 500 habitants, la loi garantie la représentation de la pluralité des groupes politiques.

À Saint-Germain-en-Laye, nous allons au-delà de ce principe en permettant à des groupes minoritaires qui ne seraient pas représentés, de trouver leur place. Cet esprit d'ouverture va continuer à s'exprimer dans la commune nouvelle.

Le JSG.- *Comment voyez-vous l'année qui s'ouvre ?*

Arnaud Péricard.- 2019 sera dense et décisive. La nouvelle collectivité a identifié 4 priorités : la nature et la ville, l'éducation à l'international, la mobilité et les associations.

L'installation de tableaux numériques interactifs dans toutes les classes de Fourqueux, l'élargissement des rondes de nuit de la police municipale et l'extension du circuit de la navette nocturne saint-germanoise sont trois mesures phares qui seront mises en place en 2019.

Avec Bernard Ophèle, maire-adjoint en charge de la coordination des actions de la commune nouvelle, Vincent Migeon, conseiller municipal délégué à la mise en œuvre des chartes de la commune nouvelle, et tous les autres élus, nous avons un an et demi pour consolider les bases du nouvel ensemble à l'échelle de notre bassin de vie.

Le JSG.- *Pourquoi un an et demi ?*

Arnaud Péricard.- C'est le temps qui nous sépare des prochaines élections municipales en avril 2020.

Les habitants de la commune nouvelle seront alors appelés aux urnes pour élire le maire, les maires-adjoints délégués et donner naissance à un nouveau Conseil municipal qui ne comptera plus que 45 élus (et non plus 70 comme aujourd'hui), soit seulement deux de plus qu'en 2014, au début du mandat d'Emmanuel Lamy. ❖

3 CHARTES

Trois chartes ont été signées par Arnaud Péricard et Daniel Level sur la gouvernance de la commune nouvelle, les services publics et sur le projet de territoire.

Garantes de la représentation et de l'équilibre des pouvoirs, elles expriment aussi les ambitions pour le territoire et organisent les principes fondamentaux et les actions dédiées à leur mise en œuvre.

Elles sont consultables sur www.saintgermainenlaye.fr



adjoints et conseillers délégués



BERNARD OPHÈLE, adjoint en charge de la coordination des actions de la commune nouvelle



WILLIAM PETROVIC, adjoint à la sécurité publique et aux associations patriotiques



VINCENT MIGEON, conseiller municipal délégué à la mise en œuvre des chartes de la commune nouvelle



NATHALIE LESUEUR, conseillère municipale déléguée au handicap et à l'inclusion



EMMANUEL HAÏAT, conseiller municipal délégué à la smart-city

GRÂCE À L'APPLICATION "SAINTGERMAINENLAYESHOPPING"

Faites des économies ! Votre fidélité récompensée

Lancée par *CAP-SGL*, l'association des Commerçants Artisans et Professionnels de Saint-Germain, en partenariat avec la Ville, et élaborée par la société Co'mercéa, l'application *"SaintGermainenLayeShopping"* vous permet, en cumulant des points lors de vos courses, de recevoir des e-chèques fidélité et – c'est nouveau ! - de payer votre parking. Si votre commerçant y a souscrit, à vous les économies !

Gilles Combalat, conseiller municipal chargé du Commerce, détaille les avantages de cette carte de fidélité connectée.


Gilles Combalat.

Le Journal de Saint-Germain.- *L'application pour smartphone SaintGermainenLayeShopping, lancée en mai dernier, connaît en ce début d'année une première évolution.*

Gilles Combalat.- Nous l'avions en tête depuis plusieurs mois et voici qu'elle a pris forme !

Aujourd'hui, grâce à cette appli, les clients vont pouvoir payer leur parking souterrain Château, Coches, et Pologne grâce aux points fidélités qu'ils auront cumulés chez les commerçants participants.

Le JSG.- *De quelle façon cumule-t-on des points ?*

Gilles Combalat.- En faisant ses courses chez les commerçants participants. Ceux-ci délivrent des points de fidélité pour tout achat d'un montant égal ou supérieur à 10 euros. 10 euros d'achats rapportant 20 points !

Le JSG.- *Les points sont-ils cumulés automatiquement ?*

Gilles Combalat.- Il faut les enregistrer avec votre smartphone. Selon les commerces, deux possibilités sont proposées :

- soit vous demandez à votre commerçant un ticket fidélité papier que vous scannez avec votre smartphone grâce à l'application ;
- soit vous présentez votre code client, là aussi grâce à l'appli sur votre smartphone.



Les points se cumulent alors instantanément sur votre compte fidélité et vous découvrez immédiatement sur l'application votre total de points.

Le JSG.- *Comment accéder à cette appli ?*

Gilles Combalat.- Elle est téléchargeable gratuitement sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur, via l'*Apple Store* pour les Iphones et via le *GooglePlayStore* pour les appareils sous Androïd, ou en flashant le QR code (en haut de la page) qui est également affiché dans les commerces concernés, soit en se rendant sur le site :

www.saintgermainenlaye-shopping.com

Grâce à cette appli, vous aurez également accès à toutes les informations disponibles sur les commerces : coordonnées, horaires, accès… et serez avertis des bons plans proposés par vos commerçants en avant-première et en exclusivité.

Le JSG.- *Quels seront les prochains développements ?*

Gilles Combalat.- Dans un second temps, les autres parkings souterrains pourraient être concernés, ainsi que le stationnement en surface. ❖



SUPER SOLDES D'HIVER

▸ Samedi 19 janvier, toute la journée, et dimanche 20 jusqu'à 13h, les commerçants de Saint-Germain-en-Laye vous convient aux Super soldes d'hiver.

Garez-vous dans le parking du château : samedi, la première heure est gratuite ; dimanche, ce sont les deux premières qui sont offertes !

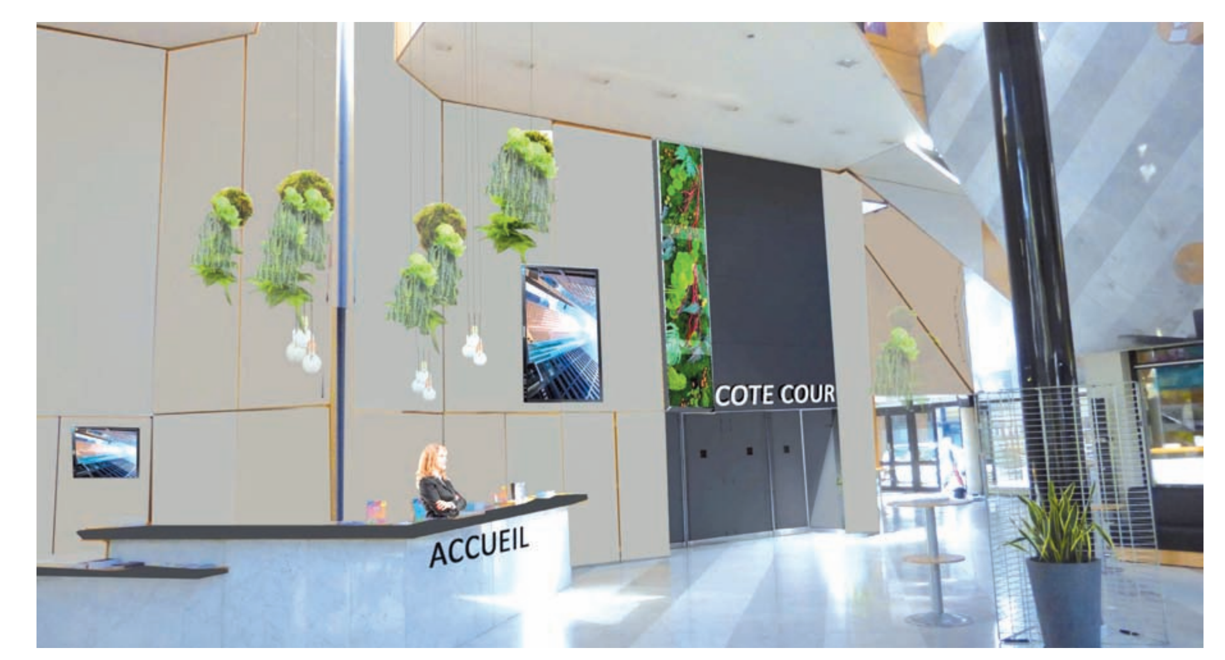
Et pour rappel, les 30 premières minutes sont gratuites pour les places en surface, du lundi au vendredi, dans le centre et l'hyper-centre, et ce jusqu'au 17 février, fin des soldes !




CULTURE
Le JOURNAL
DE VOS SORTIES À SAINT-GERMAIN
Bimensuel - Vendredi 11 janvier 2019 N° 740
1989 > 2019
TAD
THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS
Déjà 30 ans !
© Conception graphique : www.danielcohen.fr

RÉNOVATION DU HALL

Une nouvelle ambiance



En 1988, l'aménagement intérieur du théâtre Alexandre-Dumas avait été confié à Jean-Louis Berthet, architecte d'intérieur de renom également concepteur de la salle multimédia de l'hôtel de ville, qui reçut pour son innovation audacieuse la Marianne d'or (prix d'excellence des municipalités de France qui honore les communes de métropole et d'Outre-Mer méritant que leurs initiatives, actions, politiques soient connues et reconnues, et deviennent une référence au niveau national).

RESPECTER ET VALORISER

N'ayant subi aucun aménagement depuis trente ans, les architectes de la direction du Patrimoine Immobilier ont conçu et réalisé un projet de rénovation du hall consistant à respecter et valoriser les principales caractéristiques du geste initial, sur les espaces ayant subi les dégradations du temps ou nécessitant une mise en conformité réglementaire (accessibilité PMR, etc.). Deux espaces « lounge », de part et d'autre de l'accueil remis en lumière, sont implantés et destinés à favoriser les intermèdes chaleureux et la détente des usagers avant, pendant, et après les spectacles.
Un nouveau mobilier cosy (canapés, fauteuils, tables basses, rideaux) participe de cette nouvelle ambiance. Deux murs végétaux verticaux dialoguent avec le jardin qui pénètre ainsi le foyer. Un travail sur la lumière intérieure douce valorise la vie de cette "lanterne magique" et murmure avec la nuit... Le nouveau hall devient le seuil entre le jardin des Arts et la salle de spectacle. ■

HISTOIRE

Ouvert sur la nature



Auparavant, sur l'emplacement de l'actuel théâtre, s'élevait un espace municipal : la salle Maurice-Denis. Celle-ci accueillait aussi bien les galas Karsenty-Herbert, une ancienne entreprise parisienne de tournées théâtrales, que les dîners des seniors. Le bâtiment que nous connaissons aujourd'hui, inauguré le 28 janvier 1989, fut conçu par les architectes Blanchet, Laplane et Lamy, et par le scénographe Jacques Touranne.
Ensemble, ils signèrent une oeuvre architecturale forte, dont l'enveloppe de verre permet une ouverture continue sur le jardin des Arts. ■

DANS TROIS LIEUX, UNE EXPOSITION PHOTO AUTOUR DU THÉÂTRE

Entre octobre et décembre derniers, dix photographes du Photo-Club de Saint-Germain-en-Laye ont pu déambuler et saisir l'intimité du Théâtre Alexandre-Dumas, sous la conduite de Jean-Christophe Béchet, photographe professionnel et maître de stage à Arles.
Le résultat en est une exposition intitulée "Secrets de théâtre", qui sera présentée dans trois lieux différents.
Une vingtaine de clichés occuperont le foyer du TAD jusqu'en avril, tandis que 8 grands formats d'un mètre sur 1,50 prendront place en extérieur dans le Jardin des Arts à partir du 25 janvier.
Enfin, la plus grande partie de L'Espace Vera recevra d'autres clichés sur le TAD - la petite étant quant à elle réservée à des photos de théâtres en général réalisées par d'autres adhérents du Photo-Club mais ne faisant pas partie de ce stage spécifique - du 25 janvier au 17 février.
***"Nous avons travaillé en trois groupes, avec trois grandes idées : les extérieurs du TAD, les intérieurs, et des portraits"*, explique Jean-Paul Durand, membre du Photo-Club, qui a fait l'interface entre les autres participants, le maître de stage et le théâtre.**
"Ce dernier sujet, "commandé" par le théâtre avec, pour objet, de saisir le travail de préparation des spectacles, a été plus compliqué à réaliser car la majeure partie des troupes ne souhaitent pas avoir des photographes avec eux lorsqu'elles répètent. Certaines compagnies nous ont cependant laissé les approcher en coulisses et lors de répétitions".
Au total, ce sont environ mille photos qui ont été réalisées par les dix participants. Ils ont eux-mêmes sélectionné 200 clichés dont ils étaient les plus fiers et les ont présenté à Jean-Christophe Béchet, puis se sont réunis pour se mettre d'accord sur une centaine, avant que le TAD ne fasse une ultime sélection.
En tout, entre les trois sites, vous pourrez admirer une cinquantaine de clichés de leur production.



"Secrets de théâtre", à partir du 21 janvier.

(Photo : ©Eva Trifft)

CONFÉRENCE, SPECTACLE, VISITE, EXPOSITIONS

"Donner à découvrir le TAD"

Pour marquer l'anniversaire des 30 ans du TAD, un week-end festif est proposé à tous les Saint-Germanois, les 25, 26 et 27 janvier.
Benoît Battistelli, maire-adjoint chargé de la Culture, détaille ces rendez-vous.

Le Journal de Saint-Germain.- Pour vous, que représente le TAD ?
Benoît Battistelli.- Le TAD est un élément essentiel de la vie culturelle de Saint-Germain. Il a permis en 30 ans à plus de 800 000 spectateurs de vivre des moments exceptionnels d'émotion, de découvertes, et de rencontres avec les plus grands artistes. C'est pourquoi nous souhaitons fêter avec les Saint-Germanois cet anniversaire.

L'ENVERS DU DÉCOR

Le JSG.- Le premier rendez-vous donné à l'occasion des 30 ans, le vendredi 25 janvier, à 20h, s'ouvre sur une conférence…
Benoît Battistelli.- Animée par Alexis Lacroix, directeur délégué de la rédaction du magazine L'Express, chargé de la culture, cette conférence-débat proposera une rétrospective des évolutions scéniques et des innovations majeures des trente dernières années.
Interviendront également dans cette conférence des personnalités emblématiques telles que la réalisatrice et directrice de théâtre Coline Serreau, la chorégraphe Marie-Claude Pietragalla, ou encore Jean-Marc Dumontet, l'un des plus grands producteurs français, président des Molière, et directeur de plusieurs grands théâtres parisiens.
Le JSG.- Samedi 26 et dimanche 27, à 10 heures, vous avez également décidé de montrer le théâtre par le petit bout de la lorgnette !
Benoît Battistelli.- En effet, nous proposons aux Saint-Germanois de passer de l'autre côté du décor et de découvrir les coulisses du TAD par le biais d'une visite théâtralisée !
Cette immersion inédite passera par l'entrée des artistes, les loges, les régies…
Entre cour et jardin, noms qui désignent respectivement les côtés droit et gauche de la scène vus de la salle, cette déambulation, qui se déroulera sous la direction d'Isabelle Mestre, professeur de théâtre au Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy, avec les élèves du conservatoire et ceux de l'option théâtre des lycées Jeanne-d'Albret et Saint-Erembert, plongera les visiteurs dans la vie du théâtre.

DES CAPACITÉS TECHNIQUES SPECTACULAIRES

Le JSG.- En point d'orgue, vous conviez les Saint-Germanois à un magnifique spectacle.
Benoît Battistelli.- Celui-ci, qui sera donné samedi 26 janvier, à 15 heures et 20 heures, ainsi que dimanche 27 à 15 heures, est un spectacle phénomène, burlesque, et dont l'intrigue se déroule…sous les projecteurs !
Intitulé The Elephant in the room et interprété par les artistes du Cirque Le Roux, issus des prestigieuses écoles de Montréal et de Bruxelles, il rend hommage aux capacités techniques spectaculaires du Théâtre Alexandre-Dumas.
Devant l'afflux des appels et afin de garantir une équité entre les Saint-Germanois, nous avons décidé d'attribuer les places par tirage au sort*



Le JSG.- Une exposition photo se déroulera parallèlement à ce week-end.
Benoît Battistelli.- Pour l'occasion, le Photo-club de Saint-Germain-en-Laye a proposé à la Ville le regard de dix de ses photographes, qui exposeront leurs tirages du 25 janvier au 17 février dans le foyer rénové du théâtre, dans le Jardin des Arts, et à L'Espace Vera (lire par ailleurs).

Renseignements et réservations au 01 30 87 07 07 et par courriel à contact@tad-saintgermainenlaye.fr
**Les candidats peuvent participer en s'inscrivant via un bulletin numérique sur la page d'accueil du site internet de la Ville. Les participations sont d'ores et déjà ouvertes en ligne et le resteront jusqu'au 17 janvier, à 14 heures. Le tirage au sort aura lieu le 18 janvier au Théâtre Alexandre-Dumas, sous le contrôle de Maître Kechichian, huissier. Chaque participant s'inscrit pour gagner 2 places au maximum. Le spectacle est accessible aux enfants à partir de 10 ans, accompagnés d'un adulte. Plus de 700 places sont en jeu pour les représentations au choix des participants, le samedi 26 janvier, à 15 heures, ou le dimanche 27 janvier, à 15 heures. Les gagnants seront immédiatement contactés le 18 janvier après-midi. Le règlement est consultable en ligne.*

LA NUIT DE LA LECTURE : UN MOMENT LUDIQUE ET FESTIF

▶ **Le 19 janvier, à la médiathèque du Jardin des arts, venez participer à la 3e édition de La Nuit de la lecture, placée sous le signe du voyage, et découvrir de manière ludique et festive la richesse de ses collections.**
"La Nuit de Saint-Germain-en-Laye et d'ailleurs" commencera dès le coucher du soleil pour se terminer à 22h. Autour de la lecture, un programme alléchant à tous les étages avec des surprises à la clé et des souvenirs à emporter.
Pour cette troisième Nuit de la lecture, la médiathèque bénéficie de la complicité du Centre culturel roumain, de La Clef, du Conservatoire Claude-Debussy et du Café des Arts.

▶ **À partir de 17h : allume la lune, la veillée des enfants : histoires, berceuses et projections. Chacun peut venir avec son oreiller et son pyjama, les doudous sont également invités. La médiathèque s'occupe des couettes mais il n'est pas interdit d'amener la vôtre !**

▶ **À partir de 17h : toute une soirée avec Pierre Cornuel (pour les enfants). Auteur-illustrateur d'albums jeunesse, il animera des ateliers pour réaliser avec les enfants deux fresques géantes de plusieurs mètres et, si le temps le permet, créer un monstre ! Il expliquera aussi toutes les étapes de la création d'un livre et lira une des histoires dont il a le secret.**

▶ **À 17h et à 18h : invitation au voyage avec Annie Montreuil (pour les enfants). Contes.**



▶ **À 17h30 : rencontre/lecture avec le romancier roumain Lucian Dan Teodorovici (pour les adultes).**

▶ **À 18h15 et 21h : visite aux chandelles (pour les adultes). Profitez d'un accès VIP aux espaces habituellement fermés au public ! Bienvenue en coulisses avec l'intervention des élèves de la classe d'art dramatique du conservatoire Claude-Debussy.**

▶ **À 19h : un petit tour du monde littéraire (pour les adultes). Lecture musicale avec Frédérique Bruyas, lecture et Adrien Frasse-Sombet, violoncelle. Ce petit tour du monde littéraire (Juan Rulfo, Mohammed Dib, Carson McCullers, Camilo José Cela, Ludmila Oulitskaïa, Jorge Luis Borges, Dino Buzzati, Torgny Lindgren, Junichiro Tanizaki, Ivo Andric, Amos Tutuola, Mavis Gallant...) est un voyage dans l'immense répertoire de littérature étrangère dont nous disposons grâce au perpétuel travail des traducteurs.**

▶ **De 19h à 20h30 : escale gourmande au Café des Arts. Passez y faire une pause. Snacks des 4 coins du monde à tarif préférentiel !**

▶ **À 20h30 : concert Djêu (tout public). Finissez la soirée avec le groupe de musique capverdienne Djêu : énergie, joie de vivre et dépaysement garantis !**

mediatheques.saintgermainenlaye.fr
nuitdelalecture.culture.gouv.fr

CONCERTS

▶ Le 18 janvier, à 20h30, en l'église Saint Germain : Quatuor de cors et Ensemble vocal Aesea (répertoire romantique et sacré Brahms, Schubert, Mendelssohn, Homilius Bruckner).
Les œuvres sont expliquées au public pendant le concert, alternance de pièces a capella, d'œuvres pour quatuor de cors, et d'œuvres pour chœur (sopranes, alti, ténor, basses). Entrée libre, sans réservation. Libre participation.
▶ Le 19 janvier, à 17h, à la Maison natale Claude-Debussy (38, rue au Pain) : "Poisson d'or", avec Mieko Miyasaki (koto) et Frank Wolf (saxophone). Tarifs : 17 € (plein) ; 12 € (moins de 26 ans) ; gratuit moins de 12 ans. Réservation conseillée dans la limite des places disponibles. Contact : 01 30 87 20 63.
▶ Le 25 janvier, à partir de 19h45, chez Cazaudehore (1, avenue du Président-Kennedy) : Ellen Birath & Paddy Sherlock, dans "Ella & Louis", ou la fameuse rencontre d'Ella Fitzgerald et Louis Armstrong. 110 euros par personne (apéritif, menu Jazzaudehore, vin et concert).

LITTÉRATURE

▶ Le 14 janvier, à 14h30, à la bibliothèque pour Tous (4, rue de Pontoise) : Abnousse Shalmani, pour son roman *Les Exilés meurent aussi d'amour*. Entrée : 4 euros. Contact : 01 34 51 84 66.

CONFÉRENCES

Au Quai des Possibles
▶ Le 15 janvier (place Frahier) : l'équipe de *Ticket for Change* organise une soirée avec un invité d'exception : Valère Corréard, chroniqueur sur France Inter, rédacteur en chef d'Ushuaïa TV, fondateur de l'Info Durable (premier média en ligne continue sur le développement durable) et auteur de "Changer d'ère l'air de rien" (2018/Rue de l'Echiquier).

Par l'Université libre
▶ Le 15 janvier : "Jacques Boucher de Perthes, "père" de la préhistoire", par Claudine Cohen, directrice d'études, EHESS.
▶ Le 17 janvier : "Les Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand", par Jean-Marie Roulin, docteur de l'Université de Lausanne, HDR de Paris-Sorbonne, membre de l'UMR, IHRIM, professeur de littérature française à l'Université de Lyon Saint-Etienne.
▶ Le 18 janvier : "La Catalogne aujourd'hui", par Benoît Pellistrandi, professeur, membre correspondant de la Real Academia de la Historia, Madrid.
L'intégralité des conférences est consultable sur : www.universitelibresaintgermainenlaye.com

Par Les Amis du vieux Saint-Germain
▶ Le 19 janvier, à 14h30, au musée d'Archéologie nationale : "Chrétiens et musulmans : la rencontre selon l'archéologie", par Estelle Villeneuve.

Par l'association Amitié judéo-chrétienne de Saint-Germain-en-Laye
▶ Le 23 janvier, à 20h30, au Temple de Marly-le-Roi : "Jérusalem et les Hasmonéens – Le monde juif au temps de Jésus, réflexions pour aujourd'hui", par Richard Prasquier, président d'honneur du Conseil représentatif des Institutions juives de France (Crif), et membre du Comité d'honneur de l'Amitié judéo-chrétienne de France (AJC). Entrée libre, participation aux frais.

VISITES

Walter Kharboutli vous propose toute l'année de vous faire découvrir les musées (Orsay, Le Louvre…), avec un regard artistique et en petit groupe. 06 33 30 64 03 et waltberg.arts@gmail.com

À L'AGASEC

▶ Ateliers : "À petits petons", accueil parents-enfants avec Amel et Juliette, tous les lundis et mercredis matins, de 9h30 à 11h30, au 2 rue Saint Léger.
▶ "Pomme d'Api" : le 11 janvier, deux créneaux sont proposés de 9h30 à 10h30, et de 10h30 à 11h30 pour "les P'tits créateurs". Le 25 janvier, rendez-vous de 9h30 à 10h30, et de 10h30 à 11h30 pour "les P'tits acrobates". Il reste des places. Coût de l'activité : 3,50 €. Sur inscription.
Contact : Amel ou Myriam 01 39 73 38 84.
▶ Le 19 janvier, dès 20h, au 2 bis rue Saint-Léger : concours de belote. Inscription sur place.
▶ Samedi 19 janvier : sortie au Musée des arts asiatiques Guimet avec guide touristique. 5 €. Inscription obligatoire. Contact : 01 39 73 38 84, Sylvestre ou Myriam.
▶ Appel à bénévoles : vous avez un peu de temps et des compétences ? L'AGASEC vous accueille pour aider les jeunes et les enfants dans l'accompagnement scolaire ou bien dans la préparation de ses manifestations (déco, brico, etc…). Contact : 01 39 73 38 84, Myriam : accueil@agasec.fr

FEU! CHATTERTON LE 30 JANVIER !

▶ **Le mercredi 30 janvier, à 20h, au théâtre Alexandre-Dumas, en coproduction avec La Clef : *Feu! Chatterton*. Après un premier album couronné de succès qui en a fait les figures de proue de la nouvelle chanson française et une tournée épique achevée à l'Olympia, le quintette incandescent signe son retour sur scène et livre un tout nouvel album.**
Tarifs : 25 € (plein) ; 20 € (adhérent) ; 12 € (jeune) ; 10 € (jeune adhérent).
▶ **Le 18 janvier, à 20h10, en coproduction avec La Clef au théâtre du Vésinet : Theo Lawrence & The Hearts gunwood (rock soul). Tarifs : 23 € (plein), 18 € (réduit), 15 € (adhérent).**
▶ **Le 25 janvier, à 20h30, à La Clef (46, rue de Mareil) : Delgres (hard blues créole) et Moonlight benjamin (voodoo blues rock). 17 € (plein), 18 € (à l'entrée), 14 € (réduit), 15 € (à l'entrée), 10 € (adhérents).**


Feu! Chatterton.
(Photo : © Sacha Teboul.)

PIERRE CORNUEL FAIT UN DON À LA VILLE


Le 21 décembre, à l'hôtel de ville, en présence d'Arnaud Péricard et de Benoît Battistelli, maire-adjoint à la Culture, le dessinateur saint-germanois Pierre Cornuel a fait don à la Ville d'un portrait du compositeur Claude Debussy dont on a fêté l'an dernier le centenaire de la mort.

I NOUVELLE PRATIQUE SPORTIVE I

Les cours de padel sont ouverts au stade Georges-Lefèvre !


Du sable (traces blanches) est déposé sur la moquette pour favoriser la glisse.

Sport de raquette dérivé du tennis et du squash qui se joue en double sur une moquette d'une surface plus petite et avec des balles moins rigides, le padel est arrivé au stade municipal Georges-Lefèvre.

DEUX TERRAINS TOUT NEUFS À DISPOSITION

Pour la Ville, ces deux terrains sont l'occasion de compléter et d'élargir son offre sportive. Pour les sportifs saint-germanois, c'est la possibilité de découvrir et de pratiquer un sport de raquettes en plein-air autre que le tennis.

Le padel est aussi un outil pour diversifier les activités sportives en milieu scolaire. Des créneaux devraient être proposés aux établissements scolaires en journée.

LES CLUBS VECTEURS NUMÉRO 1 DU DÉVELOPPEMENT DU PADEL

Depuis 2014 et l'intégration du padel à la Fédération Française de Tennis, de nombreux clubs ont intégré cette pratique à leurs structures.

Ils représentent aujourd'hui le vecteur numéro 1 dans le développement de ce sport.

À Saint-Germain, la pratique du padel se fait via le Tennis-Club des Loges qui est partenaire de la Ville et a souhaité accueillir ces nouveaux terrains ainsi qu'une aire de détente à la place d'un court en terre battue.

Contact : Tennis-Club des Loges au 01 34 51 44 01. ❖

EN BREF

LES BONS RÉSULTATS DU CLUB DE VOLLEY

Objectif atteint pour les équipes masculine et féminine de volley-ball du Vésinet - Saint-Germain-en-Laye. Malgré un contexte difficile dû à l'indisponibilité des gymnases du Vésinet pour cause de travaux, les 2 équipes, masculine et féminine ont réalisé un parcours plus qu'honorable pour leur première année à l'échelon supérieur de leurs championnats respectifs.

5 VICTOIRES POUR LES HOMMES

En dépit de l'absence temporaire de 2 joueurs majeurs pour cause de blessure, l'équipe masculine a réussi à présenter un bilan satisfaisant avec 5 victoires pour 5 défaites, ce qui lui permet de se maintenir à ce niveau supérieur.

UNE SEULE DÉFAITE POUR LES FÉMININES

Bravo également aux féminines. Pour leur première année à ce niveau, elles occupent la place de leader et n'ont enregistré qu'une seule défaite ; ce qui est tout à fait exceptionnel !

I COUPE DE FRANCE I

4 à 0 !

Les premiers tours de la coupe de France ressemblent parfois à des pièges fatals pour les équipes de Ligue 1. Marseille, qui s'est inclinée deux buts à zéro le 6 janvier face à Andrézieux, un modeste club de Nationale 2, peut en témoigner.

UN MATCH SÉRIEUX

Opposé à Pontivy (Morbihan), qui évolue en Nationale 3, le Paris Saint-Germain a su éviter cet écueil et se qualifier en marquant 4 buts sans en encaisser au terme d'une rencontre sérieuse.

À l'origine de trois des quatre buts de son équipe, Neymar a marqué le match de sa présence. Les Bretons ont également pu admirer le talent de Mbappé, buteur sur penalty à la 70e minute. ❖


(Photo : C.Gavelle / PSG.)
Draxler a marqué le 4e but du PSG.

Mes envies pour ma ville

Du 14 janvier au 28 février, le Conseil local du numérique vous invite à exprimer vos envies pour Saint-Germain-en-Laye et à les géolocaliser sur une carte interactive. Rendez-vous sur www.saintgermainenlaye.fr afin de partager vos idées. Plus d'informations dans le prochain *JSG* et sur les pages numériques (site, réseaux sociaux et newsletter) de la ville.

I RECENSEMENT DE LA POPULATION I

À partir du 17 janvier

Le recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 23 février 2019.

Son objectif est de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays.

UN QUESTIONNAIRE À REMPLIR

Les enquêtes de recensement ont lieu désormais chaque année auprès d'une partie de la population. Si vous êtes concernés, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur.

Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Cette démarche peut également être effectuée via le site :
www.le-recensement-et-moi.fr
après le passage de l'agent recenseur qui vous aura remis vos codes d'accès.

RÉPONDRE EST OBLIGATOIRE

L'enquête de recensement est préparée et réalisée par la commune. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) organise et contrôle la collecte.

La loi rend obligatoire la participation à cette enquête. Toutes les réponses seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Protégées par le secret statistique et par la loi qui garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant, elles resteront confidentielles. ❖


Les agents recenseurs de la campagne 2019.

I LIBRES OPINIONS I

Union pour Saint-Germain

C'est parti pour la commune nouvelle !

Une page se tourne... Lancé en décembre 2017, le projet de commune nouvelle est devenu une réalité à deux pour Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux qui forment une communauté de vie naturelle.

Après une longue période d'études, d'échanges et de rédaction des chartes fondatrices, place désormais à l'action.

Le 7 janvier, les 70 élus de la commune nouvelle se sont réunis à l'hôtel de ville pour un premier conseil municipal consacré à l'installation de la nouvelle gouvernance avec, notamment, l'élection du maire Arnaud Péricard.

Le 12 janvier, tous les élus, majorité et oppositions, participeront à un séminaire de travail pour préparer un deuxième conseil municipal d'installation qui aura lieu le 23 janvier.

D'ici aux prochaines élections municipales de 2020, l'objectif est de mettre en œuvre le projet communal intégrant les ambitions de Saint-Germain et de Fourqueux.

Cette mise en place sera forcément progressive et l'histoire de la commune nouvelle s'écrira étape après étape.

Plusieurs actions concrètes seront toutefois réalisées dès 2019 dans les domaines, notamment de l'éducation, de la sécurité et de la mobilité pour améliorer la qualité des services publics. La preuve par l'exemple est le seul véritable chemin.

Année de transition pour la commune nouvelle, 2019 sera aussi marquée par :
- l'officialisation du classement du massif de Saint-Germain en forêt de protection ;
- le vote du nouveau Plan local d'urbanisme, les révisions du Secteur Patrimonial Remarquable et du Règlement local de publicité ;
- la poursuite des projets structurants (réaménagement du quartier de l'hôpital, Tram 13 Express...) qui façonneront la ville de demain.

Une année dense et décisive mais particulièrement motivante pour tous les élus qui ont à coeur de travailler pour l'intérêt général et le bien commun.

Très bonne année à tous !

Vincent Migeon, conseiller municipal délégué à la mise en oeuvre des chartes de la commune nouvelle

Agir pour Saint-Germain

Pour la nouvelle année, des conseillers en quantité !

A l'aube de l'an 2019, chacun prodigue ses meilleurs vœux avec optimisme et générosité, nous adhérons pleinement à cette tradition en vous souhaitant santé, joies familiales, réussite dans la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur et belles rencontres tout au long de l'année!

A Saint-Germain-en-Laye, l'année nouvelle, c'est aussi la commune nouvelle! Décidée par les Maires, gageons que les élus seront à l'écoute des habitants pour réussir les effets de la fusion avec Fourqueux : rationalisation des dépenses, économies, capacités d'investissement…tout en conservant notre qualité de vie.

Le Conseil Municipal du 7/1 a mis en place le nouveau fonctionnement des élus jusqu'aux prochaines élections municipales. Commune de 45 916 habitants, nous sommes désormais 70 conseillers dans l'hémicycle, dont 15 adjoints et des conseillers aux délégations rémunérées. Cependant, les deux villes maintenues en "communes déléguées" gardent leurs ancien nom et limite territoriale, un Maire délégué et ses adjoints (13 pour Saint-Germain, 7 pour Fourqueux), ainsi qu'une Mairie annexe pour les services publics de proximité. Les budgets seront additionnels, à l'exception de celui commun du Centre communal d'Action Sociale (CCAS).

Notre attitude reste comme toujours positive et tournée vers l'avenir et nous accueillons volontiers les élus de Fourqueux avec lesquels nous allons travailler. Nous apprendrons ainsi les uns des autres sur notre rôle d'élu et sur les moyens d'agir utilement pour nos concitoyens. Le Conseil Municipal du 23/1complètera notre répartition en commissions (RH-finances, urbanisme-solidarité, environnement, enfance-jeunesse, culture-sport, sécurité-circulation…)

PLU, aménagement du quartier Hôpital, protection du massif forestier, nous veillons!

Bienvenue aux habitants de Fourqueux, voisins et amis de longue date, et à tous: bonne rentrée et heureuse année 2019!

A. Gommier - P. Lazard - M. Dumont - P. Degeorge

Saint-Germain Autrement

2019, une année haute en activité

Nous pouvons d'abord souhaiter que 2019 soit une année apaisée pour notre pays, une année de dialogue, une année de participation citoyenne à l'amélioration de notre quotidien.

L'agenda 2019 de la ville sera particulièrement chargé. Avant tout, au début de janvier, s'est tenu le premier conseil municipal né de la fusion de Saint-Germain et de Fourqueux. Au sein des instances et commissions nous assumerons pleinement notre rôle afin de veiller à une fusion exemplaire, réussie, respectant les Saint-Germanois et les Fourqueusiens, avec une attention toute particulière à la fiscalité et à la politique de tarification des services qui se mettront en place.

Ensuite, nous désirons une participation active des élus mais aussi des habitants sur le futur choix du projet urbain du quartier de l'hôpital. Nous attendons une consultation large de la population concernant la réalisation de ce nouveau quartier sur les terrains libérés par le CHI Poissy/Saint-Germain. A la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la ville 3 projets sont en compétition. Le mois de mars devrait être déterminant pour mettre en place une vaste concertation avant le choix final fin avril.

2019 sera aussi l'année de la révision du plan local d'urbanisme, ces règles définissent pour les 15 ans à venir le visage de la ville à travers un objectif de développement durable. Et enfin, nous devrons en tant que ville reconstituer la communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine avec son périmètre maintenant confirmé et toujours identique à 20 villes en comptant Fourqueux, communauté dont nous exigeons une meilleure (et réduite) gouvernance efficace.

C'est avec simplicité que nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019. Qu'elle vous apporte ce que vous attendez d'elle, mais aussi une ville encore améliorée pour une vie meilleure.

Les élus de gauche, **Pascal Lévêque, Pierre Camasses, Blandine Rhoné**

Expression individuelle

2019

Je vous souhaite le meilleur pour les 12 mois à venir.

L'année démarre fort, par de nouvelles sanctions contre les chômeurs, votées en catimini lors de la trêve des confiseurs. Gardons à l'esprit que l'allocation chômage est un droit. Ce dû directement lié a ce que le salarié verse chaque mois ! Quand aux TPE – PME voila le temps de la surcharge et des surcoûts pour collecter l'impôt tels des fermiers généraux.

Je déplore que vous n'ayez pu vous exprimer démocratiquement sur l'absorption de Fourqueux. Par contre vous pourrez intervenir dans un cahier de doléances pour le fameux débat national imposé, tel un caprice de Droit Divin, par le Président de la République. Les Français ont dénoncé des fins de mois le 20, on leur a répondu voiture électrique et dorénavant on leur ordonne un débat. Tout doit pouvoir y être débattu, tout ? Tout sauf l'immigration! L'année ne commence pas sous les meilleurs auspices.

Didier Rouxel Saint-Germain fait Front !
didandjo@yahoo.fr

Expression individuelle

[Texte non parvenu]

Armelle Rouly
armelle.rouly@saintgermainenlaye.fr

L'expression des groupes politiques est organisée conformément au règlement intérieur du Conseil municipal. Elle n'engage que la responsabilité de ses auteurs. La commune ne peut en refuser la publication sauf si le texte concerné présente un caractère diffamatoire ou outrageant. Suite à la création de la commune nouvelle, le règlement intérieur sera adopté au plus tard dans les six mois suivant l'installation du Conseil municipal.


Le SIAAP,
référence publique
pour l'avenir de l'eau

Le 9 février, de 9h à 13h : portes-ouvertes à l'école Suger Bilingue (maternelle et primaire bilingues ; lycée général et technologique). Ouverture à la rentrée 2019 d'un collège bilingue. Contact : 01 34 51 29 72 ; chef d'établissement M.Reguimi. www.ecole-suger-bilingue.com

Saint-Germain ville solidaire

Pour les fêtes de fin d'année, la Ville et les associations ont œuvré afin que chacun puisse profiter d'un moment convivial et chaleureux, se sente moins isolé, et reçoive un présent.



Dès le 19 décembre, les personnes prises en charge par le Centre communal d'action sociale (CCAS), qui propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap, ont reçu des boîtes gourmandes. Arnaud Péricard, Kéa Téa, maire-adjointe chargée de la solidarité, et Richard Paquerit, conseiller municipal, les ont accueillies au Centre administratif.



Le soir du réveillon de Noël, l'association *Les Petits frères des pauvres* avait convié les personnes isolées de la ville à un repas aux sons de l'accordéon, qui s'est déroulé à l'Institut Notre-Dame.



Le 21 décembre, Arnaud Péricard, Kéa Téa et Sylvie Habert-Dupuis, première maire-adjointe, ont rendu visite aux bénévoles de la *Croix Rouge*, dans leurs locaux de la rue Beethoven.



Ce même jour, Rosa André et Pierre Camasses, conseillers municipaux, ont fait la fête avec les adhérents du centre socioculturel La Soucoupe.

Un délégué à la cohésion police population

Vendredi 25 janvier, au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer), de 14h à 16h30 : permanence du délégué à la cohésion police – population. Et aussi le 23 janvier, aux mêmes heures, à la maire-annexe (place des Rotondes). Informations sur www.saintgermainenlaye.fr

NOCES D'OR


Samedi 8 décembre, Arnaud Péricard a chaleureusement félicité Sylviane et André Léger qui ont fêté leurs 50 ans de mariage.

NOCES DE PLATINE


Samedi 29 décembre, Kéa Téa a chaleureusement félicité Geneviève et Robert Frottier qui ont fêté leurs 70 ans de mariage.

NAISSANCES

- Aliénor Desliens Madre
- Mahigan Laporte-Fray Potinière
- Lou Le Bris Manach
- Harry Kogalama
- Camille Fontaine
- Louis Le Garsmeur
- Nathan Nguyen
- Haroun Hammouti
- Eleanor Wüstendörfer
- Karen Tamto Tiam
- Éléonore Pesty
- Lilly Trepant
- Alexia Dorange

DÉCÈS

- Daniel Hoffer
- Fatoumata Barry
- Claude Abet
- Peter Smee
- Bruno Gillard
- Roger Perrot
- Gérard Erdeven
- Michel Kevers-Pascalis
- Denise Sarda, veuve Guillot
- Maria Pinheiro Da Cunha, veuve Ribeiro
- Lucienne Charpentier, veuve Duval
- Marc Desmottes
- André Le Bouffo
- Jacques Herpin

MARIAGES

PAR MARILLYS MACÉ
VENDREDI 7 DÉCEMBRE


Hanane El Attaouy
Sokol Lilaj

PAR PRISCILLE PEUGNET
SAMEDI 15 DÉCEMBRE


Lilia Odjeba Bonbhel Bamonekene
Yannick Nkakou

PAR NICOLAS ROUSSEAU
SAMEDI 22 DÉCEMBRE


Julie Philippe
Jordane Boutry

Le Journal de Saint-Germain
16, rue de Pontoise -BP10101
78101 Saint-Germain-en-Laye
journal@saintgermainenlaye.fr
Directeur de la publication
Arnaud Pericard
Rédacteur en chef :
Stéphane Sardella
Journaliste : Bérengère Adda
Mise en page : Gaëlle Loison
Photographies : Jacques Paray
Publicité : Caroline Bariol
Tél. : 06 70 01 67 34

Distribution :
Adrexo - 01 39 75 51 93
Impression :
Imprimeries IPS Pacy
Route de Paris
27120 Pacy-sur-Eure



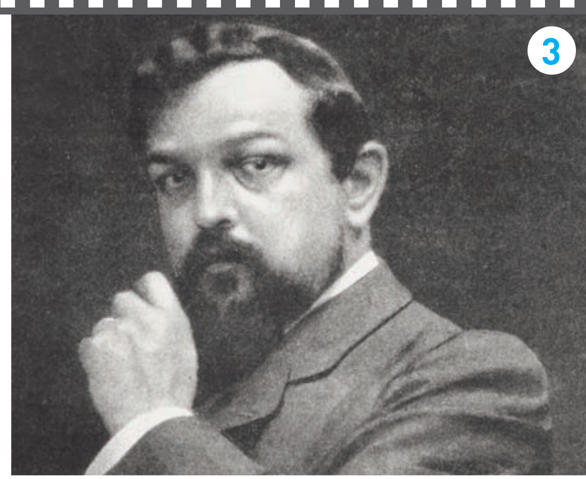
Tirage : 32 000 exemplaires
ISSN : 0293-8278

Le film de l'année 2018

Des replantations en forêt de Saint-Germain-en-Laye au réaménagement de la cour Larcher en passant par la commémoration du centenaire du 11 novembre 1918 et l'hommage au compositeur Claude Debussy, l'année 2018 a été marquée par de très nombreux événements. Retour en images.











FÉVRIER

(1) Face aux chutes de neige (jusqu'à 20 centimètres par endroits), les équipes municipales sont mobilisées jour et nuit !

(2) Neymar, l'attaquant brésilien vedette du PSG tourne une publicité sur la place du Marché-Neuf.

MARS

(3) Lancement de la commémoration de la mort de Claude-Debussy. Concerts, conférences... de très nombreux rendez-vous sont fixés pour célébrer le compositeur saint-germanois.

(4) Désormais baptisé Villa Eugénie-Désoyer, le bâtiment Henri IV, rouvre au public après plus d'un an de travaux. Il abrite l'Office de tourisme intercommunal, l'apothicairerie, le club Louis XIV et le Café des Arts dans l'ancienne gare de Grande-Ceinture, *Le Quai des Possibles* accueille ses premiers coworkers.

MAI

(5) Les Féminines du PSG remportent une deuxième coupe de France !

JUIN

(6) Renaissance de la cour Larcher qui est désormais plus aérée et plus verdoyante.

(7) Le projet de Plan local d'urbanisme est arrêté. Une enquête publique est organisée entre octobre et novembre pour vous permettre de donner votre avis.

JUILLET

(8) Pour la première d'opéra en plein air, *Carmen* attire 5000 spectateurs dans le Domaine national.

AOÛT

(9) Ouverture d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants dans le parc du château.



OCTOBRE

(10) Les replantations prévues dans le cadre des compensations forestières du Tram 13 Express débutent.

NOVEMBRE

(11) Le centenaire de l'Armistice donne lieu à une journée de commémoration placée sous le signe de la jeunesse et de la mémoire.

DÉCEMBRE

(12) Le village de Noël et la patinoire place Porcaro font le bonheur des enfants.









